

BUDGET 2013

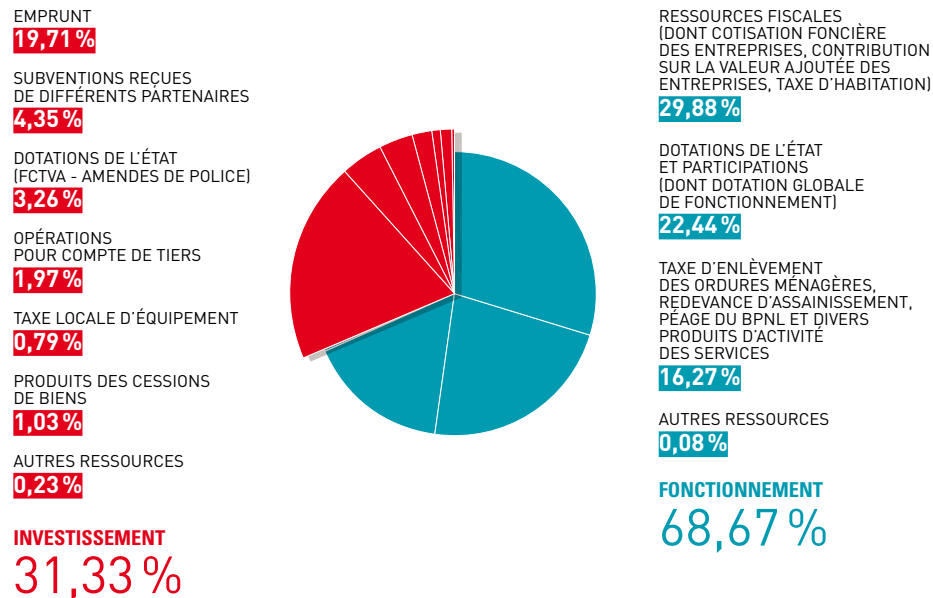




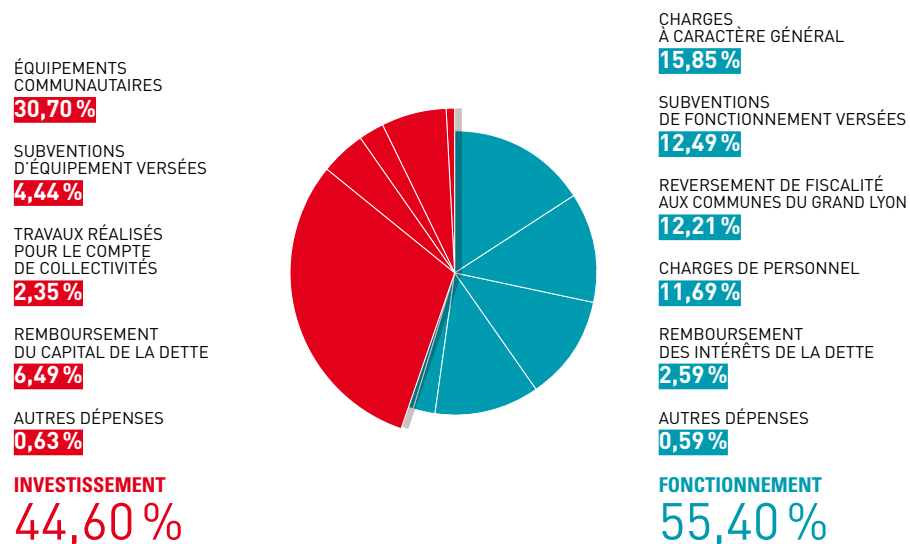
BUDGET 2013 1 935,2 MILLIONS D'EUROS



SOURCES DE REVENUS



NATURE DES DÉPENSES



LA COMPOSITION BUDGÉTAIRE

| CHAPITRES BUDGÉTAIRES | DÉPENSES | RECETTES | en M€ |
|--|----------------|----------------|--|
| impôts et taxes | | 697,1 | → dont ressources fiscales, dont Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 190,5 M€ - Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) : 129,7 M€ - Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) : 118,9 M€ - Taxe d'Habitation (TH) : 133,5 M€ - Fonds National de Garantie Individuel des Ressources (FNGIR) : 92,9 M€ |
| dotations et participations | | 434,3 | → dont Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : 335,4 M€ - autres attributions de compensations : 67,8 M€ (dont la Dotation de Compensation de Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP) à hauteur de 53,5 M€) - primes d'épuration Agence de l'Eau : 8,0 M€ - subventions liées à la gestion des déchets : 9,9 M€ |
| produits des services | | 156,5 | → dont redevance assainissement : 61,2 M€ - recettes des péages du Boulevard Périphérique Nord de Lyon (B.P.N.L.) : 32,8 M€ - vente d'énergie produite par les usines d'incinération : 8,4 M€ - réfection de tranchées : 9,3 M€ - redevances d'occupation du domaine public : 7,0 M€ - redevance raccordement à l'égout : 4,5 M€ - redevance pour incinération des ordures ménagères : 2,4 M€ - valorisation matières : 8,1 M€ |
| autres produits de gestion courante | | 39,5 | → dont locations des immeubles : 14,9 M€ - redevance pour la gestion de l'eau potable : 12,4 M€ - redevance des parcs de stationnement : 7,3 M€ |
| produits exceptionnels | | 1,3 | → dont remboursement des taxes foncières par les fermiers : 0,4 M€ |
| charges à caractère général | 306,7 | | → dont enlèvement - incinération et valorisation des ordures ménagères 75,5 M€ - nettoiement et déneigement 38,5 M€ - dépenses de voirie 53,6 M€ - dépenses d'assainissement (stations d'épuration et réseaux) 31,4 M€ - gestion du patrimoine (biens et matériel) : 40,5 M€ |
| versement de fiscalité aux communes | 236,2 | | → dont attributions de compensations versées : 212,5 M€ - dotation de solidarité communautaire : 20,4 M€ - Fonds de péréquation des recettes fiscales communales et intercommunales (FPIC) : 3,3 M€ |
| charges de personnel | 226,3 | | → pour un effectif d'agents permanents de 4 805 dont 725 agents de catégorie A, 620 agents de catégorie B et 3 460 agents de catégorie C |
| autres charges de gestion courante dont subventions | 220,8 | | → dont contributions au SYTRAL (129,2 M€) et au SDIS (28,7 M€) - reversement au Département de la moitié des recettes nettes du péage du BPNL : 7,8 M€ - aides au secteur locatif : 5,8 M€ - aides aux actions en faveur de l'environnement : 5,0 M€ - aides au tourisme : 4,5 M€ |
| gestion financière | 50,0 | 0,2 | → gestion de la dette |
| charges exceptionnelles dont subventions | 31,0 | | → dont participation aux bilans des ZAC : 23,9 M€ |
| dotations et provisions | 0,0 | | |
| sûreté budgétaire | 0,3 | | → dépenses imprévues |
| frais de fonctionnement des groupes d'élus communautaires | 0,9 | | |
| TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT | 1 072,2 | 1 328,9 | |
| dotations | | 0,7 | → mécénat pour le projet d'art public Rives de Saône |
| subventions d'investissement reçues | | 84,1 | → dont 22,3 M€ de l'État, 4,5 M€ de la Région pour la construction de logements - 24 M€ pour les aménagements de voirie - 12,1 M€ de l'État, 3 M€ du Département et 0,7 M€ des Communes pour la restructuration de quartier |
| travaux d'aménagement pour le compte de tiers | 45,4 | 38,1 | → principalement des opérations réalisées pour les communes et en particulier l'aménagement d'espaces publics ou de voirie, et l'achat de foncier |
| autres créances | 0,0 | 3,6 | → créances liées à des cessions en annuités |
| acquisitions de biens | 115,1 | | → dont acquisitions de terrains et immeubles pour des opérations d'urbanisme et de voirie : 95,6 M€ |
| travaux en cours | 461,7 | | → dont 286 M€ pour des travaux de voirie (principalement le Grand Stade, les Rives de Saône, la rue Garibaldi et le parc Sergent Blandan - 36,3 M€ de travaux d'assainissement - 13,6 M€ de travaux sur les réseaux d'eau potable - 113,7 M€ de travaux sur les ouvrages d'art (principalement tunnel de la Croix-rousse, pont Schuman et passerelle de la Cité internationale) |
| subventions d'équipement versées | 85,8 | | → dont 47,7 M€ pour le logement et l'aide au secteur locatif - 7,8 M€ pour des aménagements urbains - 9,2 M€ pour le développement économique - 9,5 M€ pour les transports urbains - 7,3 M€ pour des aménagements de voirie |
| immobilisations incorporelles | 17,2 | | → dont frais d'études : 13,4 M€ et acquisitions de logiciels : 2,9 M€ |
| participations et créances rattachées à des participations | 1,3 | | → dont achat de titres de participation (dont SEM patrimoniale 1,1 M€) |
| CRÉDITS OPÉRATIONNELS (programmation pluriannuelle des investissements PPI) | 726,6 | 126,6 | soit une charge nette de : 600,00 M€ |
| emprunts et dettes assimilées | 125,5 | 381,4 | → remboursement du capital de la dette et emprunts mobilisés |
| dotations | 2,5 | 60,3 | → dont 45 M€ reçus du Fonds de Compensation de la TVA et 15,3 M€ perçus de la Taxe d'Aménagement (TA) |
| subventions d'investissement reçues | | 18,0 | → produits des amendes de police |
| produits des cessions de biens | | 20,0 | → encaissement d'acomptes sur des ventes foncières en paiement échelonné |
| autres créances | 0,1 | 0,1 | → dépôts et cautionnements versés |
| sûreté budgétaire | 0,9 | | → dépenses imprévues |
| participations et créances rattachées à des participations | 7,5 | | → achat de titres de participation Agence de financement |
| CRÉDITS HORS PROGRAMMATION PLURIANNUELLE | 136,4 | 479,8 | |
| TOTAL SECTION INVESTISSEMENT | 863,0 | 606,4 | |
| TOTAL GÉNÉRAL BUDGETS CONSOLIDÉS | 1 935,2 | 1 935,2 | |

LA RÉPARTITION BUDGÉTAIRE PAR COMPÉTENCE ET PROGRAMME



DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

| Programme | Dépenses | Recettes |
|---|-------------------|-------------------|
| P01 - Développement économique local | 13 794 580 | 1 664 833 |
| P02 - Rayonnement national et international | 32 911 182 | 3 515 219 |
| P03 - Soutien à l'enseignement supérieur, recherche, hôpitaux | 20 763 534 | 4 501 936 |
| P04 - Tourisme | 5 515 387 | 3 701 557 |
| P05 - Très haut débit | 733 126 | 1 140 000 |
| TOTAL | 73 717 809 | 14 523 545 |

(en euros)

TRÈS HAUT DÉBIT

Au 1^{er} janvier 2011, le Grand Lyon a pris cette nouvelle compétence afin de proposer une offre performante sur l'ensemble de son territoire, pour les entreprises et les particuliers.

SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE, HÔPITAUX

Avec 120 000 étudiants sur l'agglomération répartis sur 6 campus majeurs, 550 laboratoires de recherche, 11 500 chercheurs, et 19 établissements d'enseignement supérieur, l'agglomération lyonnaise dispose d'un potentiel de formation et de recherche de 1^{er} ordre dans des secteurs diversifiés. Ce potentiel est développé dans le cadre du Schéma de Développement Universitaire, adopté en 2010 et fruit d'une démarche partenariale unique avec le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES). Le Grand Lyon investit et met en réseau le monde de la recherche, de l'université et de l'économie (campus Charles Mérieux autour des biosciences).



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

Pour soutenir le développement économique de l'agglomération et l'emploi, le Grand Lyon aide l'implantation ou le développement des entreprises de l'agglomération.

Ces aides se traduisent par des subventions, des travaux d'aménagement de sites économiques ou des actions d'accompagnement (réseau des « développeurs économiques » sur le territoire). Il anime également des démarches partenariales (Lyon Ville de l'Entrepreneuriat : réseau de soutien à la création, reprise, transmission d'entreprise).

RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL

Chaque année, le Grand Lyon effectue des actions de coopération décentralisée avec des villes de pays en voie de développement, principalement en Afrique et en Asie. Il s'engage dans des partenariats internationaux pour innover sur son territoire (collaboration avec le Japon sur le développement de smartgrid à Lyon Confluence). Le Grand Lyon participe à la diffusion de la culture et de la créativité, en coordonnant ou en soutenant financièrement des manifestations culturelles de portée internationale (festival Lumière, Biennales, Nuits sonores) et nationale (Journées Européennes du Patrimoine, Quais du Polar...).

AIDE AU TOURISME

Depuis le 1^{er} janvier 2010, le tourisme est devenu une compétence du Grand Lyon. Dans un contexte de concurrence très forte avec les autres métropoles européennes, la mise en œuvre d'un projet de développement touristique à l'échelle de l'agglomération s'impose.



LA RÉPARTITION BUDGÉTAIRE PAR COMPÉTENCE ET PROGRAMME

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

| Programme | Dépenses | Recettes |
|---|--------------------|--------------------|
| P06 - Aménagements urbains | 133 385 034 | 32 674 098 |
| P07 - Réserves foncières et outils de l'action foncière | 29 480 913 | 12 000 000 |
| P08 - Transports urbains | 153 750 961 | 6 478 444 |
| P09 - Création, aménagement et entretien de voirie | 216 485 527 | 44 848 089 |
| P10 - Parcs de stationnement | 13 363 859 | 8 702 867 |
| P11 - Signalisation et accessibilité de la voirie | 12 073 000 | 422 000 |
| P12 - Ouvrages d'art et tunnels | 169 350 369 | 37 387 800 |
| P13 - Haltes fluviales | 583 690 | 302 300 |
| TOTAL | 728 473 353 | 142 815 598 |

(en euros)

AMÉNAGEMENTS URBAINS

Le Grand Lyon dirige les études et les travaux d'aménagements urbains, qu'il s'agisse des opérations d'envergure (Carré de Soie, Part-Dieu, Gerland, Rives de Saône), des aménagements d'espaces publics ou des interventions importantes sur des axes de circulation (entrée Est Lyon 8° - Bron, rue Garibaldi). Il subventionne également l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise (association regroupant diverses institutions de l'agglomération et ayant pour mission de contribuer, par le biais des études qu'elle mène, à l'harmonisation des politiques publiques en urbanisme).



VOIRIE

Le Grand Lyon assure l'entretien des routes, l'aménagement des voies nouvelles et du réseau cyclable, la construction des ponts et passerelles, la gestion et la rénovation des tunnels, la maintenance de la signalisation lumineuse, la mise en place du mobilier urbain, la plantation et l'entretien des arbres d'alignement. Il doit également améliorer la sécurité routière et coordonner les différents modes de déplacements dans l'agglomération.

- **2 732 km** de voies communautaires
- **8 087 587 m²** de trottoirs
- **440 km** de réseau cyclable
- **5 400 arceaux vélo**
- **4 000 vélos** en location
- Gestion de **8 tunnels urbains**
- **80 500 arbres** d'alignement

LES TRANSPORTS URBAINS

Le Grand Lyon verse une participation annuelle au Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL), qui a en charge le développement du réseau de transports en commun de l'agglomération. La réorganisation du réseau « Atobus » en 2011 a permis de simplifier l'offre, mieux interconnecter les lignes et développer le maillage du territoire.

- **65 communes** desservies
- **1,4 million** de voyages par jour
- **1^{er} réseau** de transports en commun hors Paris



HALTES FLUVIALES

Depuis le 1^{er} janvier 2010, Le Grand Lyon a en charge la gestion et l'aménagement des haltes fluviales. Ces équipements sont un vecteur important pour le développement touristique et portent un enjeu environnemental fort.

ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

| Programme | Dépenses | Recettes |
|---|-------------------|-------------------|
| P14 - Soutien au logement social | 70 042 593 | 34 515 617 |
| P15 - Logement parc privé | 5 225 829 | 2 135 644 |
| P16 - Accompagnement des gens du voyage | 3 333 893 | 945 150 |
| TOTAL | 78 602 315 | 37 596 411 |

(en euros)

LOGEMENT

Le Grand Lyon verse des subventions aux différents offices HLM de l'agglomération, pour le développement et la gestion du parc immobilier social. Il réalise aussi, à travers différents programmes, une aide à la pierre (lutte contre l'habitat indigne, plans de sauvegarde, opérations de renouvellement urbain, etc.) et fournit de nombreuses aides au logement.



AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Le Grand Lyon a en charge l'aménagement et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage sur son territoire.

POLITIQUE DE LA VILLE

| Programme | Dépenses | Recettes |
|-----------------------------|-------------------|-------------------|
| P17 - Politique de la ville | 53 694 425 | 24 055 115 |
| TOTAL | 53 694 425 | 24 055 115 |

(en euros)

Le Grand Lyon agit au travers des dispositifs d'intervention partenariale sur les quartiers Grands Projets de Ville (GPV: La Duchère, Vaulx-en-Velin, Rillieux-la-Pape, Vénissieux) ou Opération de Renouvellement Urbain (ORU: Saint-Priest, Bron, Givors).

LA RÉPARTITION BUDGÉTAIRE PAR COMPÉTENCE ET PROGRAMME



GESTION DES SERVICES D'INTÉRÊT COLLECTIF

| Programme | Dépenses | Recettes |
|---------------------------------------|--------------------|--------------------|
| P18 - Incendie et secours | 34 798 215 | 0 |
| P19 - Assainissement | 66 245 498 | 82 429 409 |
| P20 - Eau potable | 17 540 783 | 18 337 415 |
| P21 - Eaux pluviales et ruissellement | 10 514 917 | 200 000 |
| P22 - Cimetières et crématoriums | 555 884 | 113 203 |
| TOTAL | 129 655 297 | 101 080 027 |

(en euros)

CIMETIÈRES ET POMPES FUNÈBRES

Le Grand Lyon a confié par contrat de délégation de service public la gestion des cimetières de Bron et Rillieux ainsi que le crématorium à la société SAUR. Le Grand Lyon assure, pour sa part, les travaux d'investissement des opérations d'aménagement des nouveaux espaces d'inhumation.

EAU POTABLE

Le Grand Lyon est responsable de la construction, de la rénovation, de l'entretien et de l'exploitation des réseaux d'eau potable. Par ailleurs, il protège la ressource et assure la distribution d'eau. Cette activité est financée par la facturation de l'eau consommée par les usagers.

- **219 000 m³** d'eau potable consommés chaque jour
- **98,2 millions de m³** d'eau potable mis en distribution chaque année

ASSAINISSEMENT & EAUX PLUVIALES

Le Grand Lyon programme, finance, construit et exploite tous les ouvrages destinés à transporter et traiter les eaux usées. Il met en œuvre de techniques de gestion des eaux pluviales afin de lutter contre les inondations et favoriser la restitution des eaux à leur milieu naturel. Le budget assainissement est en partie financé par la redevance d'assainissement et des subventions de l'Agence de l'Eau.

- **146,9 millions de m³** d'eaux usées traitées par an
- **2 802 km** d'égouts contrôlés
- **335 560** abonnés au service public de l'assainissement
- **11 stations d'épuration**
 - 1 station d'épuration dont la maîtrise d'œuvre est assurée par le SYSEG (SYndicat pour la Station d'Épuration de Givors).

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS

Le Grand Lyon verse une subvention pour le fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de Secours. Il a également la responsabilité de l'entretien des bouches à incendie de l'agglomération.

ENVIRONNEMENT ET POLITIQUE DU CADRE DE VIE

| Programme | Dépenses | Recettes |
|--|--------------------|-------------------|
| P24 - Nettoyement | 39 718 298 | 801 572 |
| P25 - Déchets | 90 017 221 | 29 102 000 |
| P26 - Lutte contre les pollutions | 1 921 000 | 470 000 |
| P27 - Préservation et promotion d'espaces naturels | 10 198 616 | 824 260 |
| TOTAL | 141 855 135 | 31 197 832 |

(en euros)

COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

Le Grand Lyon se charge de la collecte des ordures ménagères et de l'exploitation des usines d'incinération, des déchèteries et des centres de tri. Il développe également des actions pour l'optimisation de la collecte sélective. Cette activité est en partie financée par les ventes d'énergie et de matériaux issus des usines d'incinération, et par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

- **595 050 tonnes** de déchets traités par an, dont environ 60 000 tonnes de déchets recyclables et 902 tonnes de déchets dangereux des ménages
- **18** déchèteries
- **2** usines d'incinération
- **2** centres de tri

ENVIRONNEMENT

À travers diverses actions, le Grand Lyon participe à la préservation de l'environnement. Il pilote entre autres l'Agenda 21 et la mise en place d'un Plan Climat. Il subventionne également des associations pour développer l'éducation au développement durable, ou des organismes œuvrant pour le développement durable.

NETTOIEMENT

Le Grand Lyon procède au nettoyage manuel ou mécanisé des voies urbaines ou rurales, des espaces publics, des marchés alimentaires, au vidage des corbeilles de propreté, en passant par le traitement des déjections canines ou encore le déneigement.

- **2 691 km** de voies à nettoyer
- **30 196 tonnes** de déchets



MOYENS GÉNÉRAUX

| Programme | Dépenses | Recettes |
|---|--------------------|----------------------|
| P28 - Fonctionnement de l'institution | 301 077 051 | 7 645 361 |
| P29 - Gestion financière (dette, fiscalité, dotations...) | 425 456 423 | 1 576 243 465 |
| P30 - TVA non déductible assainissement | 77 000 | 0 |
| P31 - Énergie | 2 638 380 | 89 835 |
| TOTAL | 729 248 854 | 1 583 978 661 |

(en euros)

FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUTION

Il s'agit des frais de fonctionnement de la Communauté urbaine (entretien des locaux, consommations d'énergies...), de frais de logistique et de gestion.

GESTION FINANCIÈRE

Elle recouvre principalement la gestion de la dette (remboursement du capital et gestion du produit des emprunts) ainsi que celle des ressources de la collectivité issues des recettes fiscales et des dotations de l'État.



2013

Albigny-sur-Saône | Bron | Cailloux-sur-Fontaines | Caluire-et-Cuire
Champagne-au-Mont-d'Or | Charbonnières-les-Bains | Charly
Chassieu | Collonges-au-Mont-d'Or | Corbas | Couzon-au-Mont-d'Or
Craponne | Curis-au-Mont-d'Or | Dardilly | Décines-Charpieu
Écully | Feyzin | Fleurieu-sur-Saône | Fontaines-Saint-Martin
Fontaines-sur-Saône | Francheville | Genay | Givors | Grigny | Irigny
Jonage | La Mulatière | La Tour-de-Salvagny | Limonest | Lissieu
Lyon | Marcy-l'Étoile | Meyzieu | Mions | Montanay | Neuville-sur-Saône
Oullins | Pierre-Bénite | Poleymieux-au-Mont-d'Or | Rillieux-la-Pape
Rochetaillée-sur-Saône | Saint-Cyr-au-Mont-d'Or
Saint-Didier-au-Mont-d'Or | Saint-Fons | Sainte-Foy-lès-Lyon
Saint-Genis-Laval | Saint-Genis-les-Ollières
Saint-Germain-au-Mont-d'Or | Saint-Priest | Saint-Romain-au-Mont-d'Or
Sathonay-Camp | Sathonay-Village | Solaize | Tassin-la-Demi-Lune
Vaulx-en-Velin | Vénissieux | Vernaison | Villeurbanne